



## Compte rendu de réunion

### Comité Directeur du 30 avril 2022 à Gramat

#### Présents :

Didier Rami, Bernard Barascud, Xavier Berthelot, Maurice Dejean, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Michel Pascal, Jackie Racinais, Thérèse Droui,  
Invités : Jean-Marc Chièze, Danièle Ramos

#### Excusés :

Lionel Allasio, Armando Cabreira, Guy Ledrappier, Chantal Lassus, Lionel Leloir, Michel Henner (Médecin), Pierre Peruzzetto, Annick Bellet, Pierre Bérail, Thierry Broucke, Frédéric Desplats, Abel Dos Santos, Anne Fourmaud, Philippe Michelutti, Michel Terpand, Marion Veyrac, Nicolas Jonette, CTSR

#### Ordre du jour :

- Compte rendu de la réunion des présidents
- Compte rendu de l'AG FFTA
- Dossier ANS 2022
- Délégation FFH à la FFTA
- Coupe du Monde à Paris
- Point sur les formations en cours et à venir
- Point sur l'organisation du Chpt de France par équipe à Gramat
- Point financier
- Questions diverses

Début de la réunion 9h30

- Compte rendu de la réunion des présidents

Ont participé à cette réunion, Didier Rami, Bernard Barascud, Jackie Racinais, Lan Despeyroux  
Les deux points à l'ordre du jour étaient la présentation des JO et des sites de la Coupe du monde, et la refonte des statuts de la FFTA

Pour les compétitions on nous a présenté les sites et les formalités de demande de bénévoles. Les bénévoles présents sur l'étape de la coupe du monde seront prioritaires parce que déjà formés. Mais une nouvelle campagne démarrera en janvier 2023.

Réforme des statuts, elle doit être présentée à l'AG 2023 pour application après les jeux Olympiques. Sont concernés la durée des mandats, la parité, la rétribution du président et du secrétaire. La question se pose aussi de la représentation des clubs à l'Assemblée Générale, des sportifs de haut niveau.

Il faut aussi se mettre en accord avec la nouvelle loi du sport.

Concernant la parité, il est envisagé la parité pour la présidence des fédérations.

#### Questions posées :

- Trapta ou Ianseo, Trapta est un logiciel en open source, Trapta est amené à disparaître et le matériel est vieillissant ;  
Ianseo pourrait être utilisé par tous mais des modifications demandées par la FFTA sont nécessaires ;  
Pierre Peruzzetto propose de continuer à utiliser Trapta et de fournir aux clubs ou Cd qui le souhaitent d'acheter routeurs wifi et antennes. Il resterait aux utilisateurs à se charger des téléphones ;  
4 départements d'Occitanie ont déjà Trapta ;
- Port du voile : la loi l'interdit mais la FFTA dit que les compétitions internationales sont gérées par WA et donc c'est la loi internationale qui s'applique mais ne se prononce pas au niveau français. Une restriction au port du voile est la crainte de cacher matériel électronique ;

- Contrat engagement républicain : 7 critères à respecter, le mouvement sportif a participé à écriture de la loi. La soumission à cet engagement républicain est obligatoire pour chaque demande de subvention.

- Compte rendu de l'AG FFTA

L'Assemblée Générale s'est tenue de façon habituelle et sans intervention exceptionnelle.

100000€ supplémentaires sont réservés pour le haut niveau.

Un Head coach coréen a été recruté pour entraîner les sportifs français, il a un contrat jusqu'après les jeux. Il y a aussi un interprète coréen.

Actuellement il y a huit archers par genre, en 2023 il y aura une autre sélection.

Les sportifs seront installés à l'Insep, et seront rémunérés avec un salaire minimum.

Remarque de Didier Rami, à partir de la dernière sélection il ne sera plus possible de changer d'archers.

- Dossier ANS 2022

Il y a des actions qui n'ont pas pu être faites, car la pandémie a beaucoup gêné donc nous rencontrons des difficultés pour établir les compte rendus financiers. Il faut toujours fournir des justificatifs des dépenses.

Les demandes sont à déposer pour le 29 avril à midi.

Dépôt 5 projets :

Jeunes

Féminin

Ethique et citoyenneté Handicap Santé bien-être

Formation continue des membres de l'ETR

Formation entraîneurs bénévoles et arbitres

L'acceptation des dossiers devrait être signifiée dans le mois qui arrive

- Délégation FFH à la FFTA

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la délégation FFH est transmise à la FFTA, mais nous avons peu d'informations pour l'instant de la part de la FFTA. Une note doit sortir prochainement (Dominique Ohlmann)

La FFH garderait le championnat de France, en juin

Des questions se posent sur les organisations de concours, championnats etc. ;

Devra-t-on organiser deux championnats régionaux ??? deux valides et « handi » pour la salle et pour l'extérieur ?

En Occitanie, on compte une quarantaine d'archers « handi » et une trentaine de catégories

Des problèmes se posent concernant l'accessibilité des infrastructures, la formation des entraîneurs, des accueillants

La FFTA souhaiterait un classificateur par région, mais il faut les trouver et les former, il y a déjà eu une session de formation au printemps, une autre aura peut-être lieu à la rentrée. Il faut être médecin ou kinésithérapeute, ergothérapeute.

A l'heure actuelle, le Sport Adapté n'est pas concerné.

Didier Rami fait part d'une réclamation de Mme Corbec concernant un refus d'inscription à Castelsarrasin.

En Tarn et Garonne le conseil Départemental a donné une subvention au CD 82 pour acheter des cibles 3D afin d'organiser des parcours découverte pour les archers FFH et FFSA.

Les cibles 3D sont achetées.

La première devrait avoir lieu à Castelsarrasin le 9 juillet après-midi.

Le CD 82 propose de participer à l'organisation d'autres parcours découverte en Occitanie si des clubs sont intéressés.

Le championnat de France Handi sera bien organisé par la FFTA du 24 au 26 juin, mais le club organisateur restera bien le club qui avait été choisi par la FFH, le club d'Abilly en Indre et Loire.

- Coupe du Monde à Paris

Du 21 au 26 juin 2022, la semaine à Charléty, le WE à Vincennes

La FFTA voudrait qu'on insiste pour que des archers assistent à la compétition, mais nous rencontrons de vraies difficultés pour organiser des déplacements collectifs.

Le CRTAO se propose de rembourser 50% du billet d'entrée sur justificatif pour les licenciés d'Occitanie.

- Point sur les formations en cours et à venir

Les examens ont eu lieu en mars.

La formation Assistant Entraîneur n'existe plus, elle est remplacée Encadrant Fédéral.

L'Encadrant fédéral a pour objectif de « former des débutants » et correspond au premier module de la formation Entraîneur Fédéral.

Il y aura des dates d'ici la fin de la saison, le problème étant d'organiser le premier séminaire commun aux deux formations, lieu, quotas...

Problème du lieu, des quotas

- Point sur l'organisation du Championnat de France 3d par équipes de club à Gramat

L'organisation se met en place, le site est en installation, une partie des cibles est arrivée.

Tous les arbitres sont trouvés, 5 ne sont pas d'Occitanie, il y a même quelques candidats supplémentaires. L'hébergement pour les arbitres est réservé.

Le club a de nombreux contacts et de partenaires

La réunion se terminera par une visite du site

- Point financier

Le versement des subventions régionales a été effectué.

ANS

- Questions diverses

- Un jeune **encadrant** (21 ans) désire suivre la formation pour devenir DEJEPS. Il sollicite une aide financière du CRTAO, l'ensemble des présents propose de lui allouer la même somme qui avait été votée précédemment pour 2 autres (futurs) cadres : 4 000 €.

- Compétition : **Jeunes** Championnat Régional / Critérium

Lionel a proposé d'adoucir les conditions pour permettre d'accueillir plus de Jeunes : prendre "open" et si plus de 16 équipes sont inscrites, la priorité sera donnée à celles qui auront au moins 1 score.

En individuel, les compétiteurs devront avoir au moins 1 score.

- Jeunes en Pôle

L'effectif risquant de grandir encore sur notre Région, la question se pose de l'aide à verser à ces jeunes

Les Jeunes entrant en Pôle devront avoir un an de licence dans un club de la Région pour pouvoir obtenir l'aide. D'autre part, la somme globale pour ces aides sera plafonnée à 40 000 € (comparaison : en 2021-2022, les aides se montaient à environ 30 000 €)

- Labels . Ceux attribués cette année sont valables pour la seule année 2022. La prochaine campagne démarrera à la rentrée de septembre pour une attribution 2023-2024. La campagne de simulation a commencé. Quelques modifications seront apportées par rapport à 2022. Claudie Gallet rappelle que des formations sont organisées pour aider les clubs à préparer leur dossier.

- Cette réunion a eu lieu à Gramat pour féliciter le club et visiter le site du Championnat de France 3d par équipes de clubs.

Prochaine réunion, en visio, fin juin, avant la finalisation du calendrier d'hiver ;

Ensuite en septembre, peut-être du côté de Nîmes ?

Fin de réunion à 16h